Association Nationale de Formation en Gérontologie

876 rue du Mas de Verchant 34000 Montpellier Email: anfg34@orange.fr

Tel: 0467208442



EHPAD: QUELS RECOURS EN CAS D'IMPAYES? (distance)

Modalité pédagogique :

Formation à distance

Durée:

7.00 heures - jours

Profils des stagiaires

• Personnel administratif – personnel d'encadrement EHPAD

Prérequis

Aucun

Objectifs pédagogiques

- Connaître le fonctionnement de l'aide sociale
- Adopter une méthodologie pour garder le dialogue et éviter le conflit
- Donner une information complète des différentes aides sociales possibles
- Prévenir les impayés
- Proposer un système de recouvrement à l'amiable ou contentieux

Contenu de la formation

- Module 1 : Anticiper le risque d'impayés (2h30)
 - Moyens à mettre en place en amont Etude du dossier d'inscription Validation des revenus et charges vs coût de l'EHPAD Mise en place de mesures simples • Mettre en place des garanties telles qu'une caution simple ne dépassant pas deux fois le tarif hébergement mensuel ou une caution solidaire dans laquelle les obligés alimentaires s'engagent à payer le montant des frais d'hébergement si leur parent est défaillant.
 - o Les aides financières APA Aide sociale APL Autres réductions et exonérations
- Module 2 : Comment réagir en cas d'impayés (1h30)
 - o Recherche d'une solution à l'amiable Maintenir le dialogue le plus possible avec la famille relance de paiement des arriérés par lettres recommandées sollicitation des obligés alimentaires plan d'apurement de la dette recours à un médiateur
- Module 3 : Obligés alimentaires (1h30)
 - Obligés alimentaires, mais qui ? Définition de l'obligation alimentaire Etendue de l'obligation alimentaire dans le schéma familial • Qui est obligé alimentaire
 - o Cadre juridique pour les obligés alimentaires Définition des articles 205 et suivant du Code Civil Sanctions possibles Solution de cautionnement dès le dossier d'admission
- Module 4 : Procédures juridiques et loi (1h30)
 - o Loi ASV Définition Contour de la loi autour des EHPADS Adaptation de la loi face à la situation
 - o Process juridique Procédure d'expulsion Saisie d'un juge Procédure dans sa globalité

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

La formation est menée directement par un des créateurs du logiciel Digiforma. Il est également formateur professionel spécialisé dans la transformation digitale des entreprises depuis plus de 10 ans.

Association Nationale de Formation en Gérontologie | 876 rue du Mas de Verchant Montpellier 34000 | Numéro SIRET: 48212210800038 | Numéro de déclaration d'activité: 91340613634 (auprès du préfet de région de: Languedoc-Roussillon)

Association Nationale de Formation en Gérontologie

876 rue du Mas de Verchant 34000 Montpellier Email: anfg34@orange.fr

Tel: 0467208442



Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés théoriques
- Mises en situation
- Questionnements oraux

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.

Coût indicatif de la formation pour 1 personne : 650.00 € TTC